N°1

MAI 2014

www.langourla.com

Languria Le Bulletin

Sommaire

Réunions du Conseil

P 2 - 4

Ecoles

P 5

Concours de fleurissement

P 6

Résidents Britanniques

P 7

Dictons d'été

P 8

Histoire

P 9 - 10

Etat civil

Vie associative

P 11 - 12

Bibliothèque

Services publics

P 13 - 14

Commerces

Commerces Ambulants

P 17

Annonces

P 18

Adresses utiles

P 19

Votre été en fête

P 20

EDITORIAL

Nos concitoyens ont donc opté pour le renouvellement d'une partie de l'équipe sortante, et de positionner de nouveaux conseillers. J'adresse un remerciement collectif à la population, dont la participation a été de plus de dix points au dessus de la moyenne nationale.

Le passage de témoin se fait dans la continuité, avec tous les élu(e)s. Nous sommes tous des citoyens, responsables, ayant le sens commun. Le but étant de tirer la charrue dans le même sens, et ensemble.

Nos engagements, et contacts, devront être francs et nets, sans arrière pensée, afin que toute l'équipe municipale, (élu(e)s, et personnels) travaille en sincère coordination.

Je salue les concurrents, qui ont affronté avec nous, le suffrage universel. Je ne peux que les encourager à poursuivre leur engagement pour tous, au service des associations, pour lesquelles ils œuvrent ou ont œuvré.

Le dossier des rythmes scolaires monopolise largement ce début de mandature et devra être mis 'en musique ' le plus tôt possible, pour que la rentrée de septembre démarre sur de bonnes bases.

Votre bulletin municipal se présente sous une nouvelle forme, il se traduit par une mesure de rajeunissement et un rafraîchissement de la 'UNE', qui se veut plus lisible et moderne, avec une référence à l'obtention de la fleur 'Village fleuri'. Le contenu se veut également plus attrayant.

L'été arrivant, avec son wagon de festivités, j'invite toutes les bonnes volontés à se manifester auprès des différentes organisations pour que les spectacles proposés soient une réussite. (voir 'Votre été en fête' en dernière page)

Je termine ce propos en souhaitant à tous, de passer un agréable été, de profiter pleinement du soleil qui nous a, cruellement, fait défaut l'hiver dernier.

Bonnes vacances et bienvenue à toutes les personnes qui passeront cette période estivale sur notre territoire.

Votre maire: Michel ULMER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 28 Mars 2014

Présents : Mmes Josiane AVENEL ; Linda GORDON ; Stéphanie ROUXEL ; Chantal UZURET ; MM. Michel ULMER ; Daniel LEFEUVRE ; Daniel BESNARD ; Pierre CARADEUC ; Alain CHERIAUX ; Christian COUPE ; Pierre de LEUSSE ; Jean-François LEJEUNE ; Bruno RIOLON ; Loïc ROBERT ; Philip WITTAMORE



Election du maire et des adjoints

M. Pierre de Leusse, le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée et a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Le conseil municipal a désigné deux assesseurs, MM. Jean-François LEJEUNE et Alain CHERIAUX, un secrétaire Pierre Caradeuc.

M.Michel ULMER a été élu par 15 voix sur 15, proclamé maire et a été immédiatement installé.

Sous la présidence de M. ULMER élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint, et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum. Il a été rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de trois adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à trois le nombre des adjoints au maire de la commune.

- M. Daniel LEFEUVRE a été élu par 15 voix sur 15, proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.
- M. Daniel BESNARD a été élu par 15 voix sur 15, proclamé deuxième adjoint et a été immédiatement installé.

Mme. Josiane AVENEL a été élue par 15 voix sur 15, proclamée troisième adjointe et a été immédiatement installée.

Divers

La prochaine réunion du conseil municipal a été programmée le 4 avril.



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 4 avril 2014

Dorénavant, Les comptes rendus des conseils municipaux feront l'objet d'un résumé. Les grandes lignes resteront mentionnées. Pour en connaître les détails, il est toujours possible, comme par le passé, d'en prendre connaissance au tableau d'affichage dans le hall de la mairie.

Présents : Mmes Josiane AVENEL ; Linda GORDON ; Stéphanie ROUXEL ; Chantal UZURET ; MM. Michel ULMER ; Daniel LEFEUVRE; Daniel BESNARD; Pierre CARADEUC; Alain CHERIAUX; Christian COUPE; Pierre de LEUSSE; Jean-

François LEJEUNE; Bruno RIOLON; Loïc ROBERT; Philip WITTAMORE



Désignation des délégués aux commissions

Les membres du Conseil Municipal ont désigné leurs délégués :

Centre Communal d'Action Sociale

- Michel ULMER
- Josiane AVENEL
- Jean François LEJEUNE
- Chantal UZURET
- Stéphanie ROUXEL
- Huguette BOUGAULT
- Christel DANIEL
- Marie-France GEORGE
- Annie GOUBIN

Commission scolaire – enfance jeunesse

- Michel ULMER
- Josiane AVENEL
- Daniel LEFEUVRE
- Linda GORDON
- Pierre CARADEUC

De plus, cette commission consultative est composée des instituteurs, un représentant des parents d'élèves du RPI le blé en herbe école publique et un représentant du RPI école Saint Joseph.

Commission voirie

- Daniel LEFEUVRE
- Michel ULMER
- Daniel BESNARD
- Pierre CARADEUC
- Christian COUPE
- Hervé TARDIVEL

Commission bâtiments

- Daniel BESNARD
- Michel ULMER
- Daniel LEFEUVRE
- Alain CHERIAUX
- Josiane AVENEL
- Christophe BOULANGER

Commission information - communication

- Josiane AVENEL
- Philip WITTAMORE
- Christian COUPE
- Linda GORDON
- Stéphanie ROUXEL
- Chantal UZURET
- Christel DANIEL

Commission appels d'offres

- Michel ULMER
- Daniel LEFEUVRE
- Daniel BESNARD
- Loïc ROBERT
- Christian COUPE
- Chantal UZURET
- Alain CHERIAUX

Syndicat intercommunal des eaux de la Hutte

- Titulaire : Alain CHERIAUX
- Suppléant : Pierre CARADEUC

Commission Fleurissement

- Linda GORDON
- Daniel LEFEUVRE
- Chantal UZURET
- Martine BOTREL
- Marie France GEORGE
- Martine BEDEL
- Dagmar de LEUSSE
- Francine LEHMANN
- Nathalie LAGOUTTE
- David ROUXEL

Syndicat mixte du Mené

- Titulaire : Pierre de LEUSSE
- Suppléante : Chantal UZURET

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 4 avril 2014

Office Culturel du Mené

• Pierre de LEUSSE

Sécurité routière

Daniel LEFEUVRE

Correspondant défense

Michel ULMER

Commission association et vie culturelle

- Daniel BESNARD
- Daniel LEFEUVRE
- Josiane AVENEL
- Philip WITTAMORE
- Alain CHERIAUX
- Bruno RIOLON
- Pierre de LEUSSE
- Chantal UZURET
- + 1 représentant de chaque association communale.

Commission des Impôts :

cette commission sera nommée lors du prochain conseil.

Bibliothèque

- Michel MARGALET
- Bruno RIOLON
- Josiane AVENEL
- Francine LEHMANN
- Chantal ULMER
- Christel DANIEL
- Carine ROCHARD
- Jean Pierre BIGOT
- Jackie ANDREWS
- Martine BEDEL

- Raymonde CHERIAUX
- October 20 UDE
- Colette COUPE
- Flisabeth MFRLF
- Ginette RECOURSE
- Blandine DORE

Commission commerce - tourisme

- Josiane AVENEL
- Daniel LEFEUVRE
- Philip WITTAMORE
- Chantal UZURET
- Stéphanie ROUXEL

Syndicat départemental d'énergie

• Titulaire : Daniel BESNARD

• Suppléant : Christian COUPE

Indemnités des élus

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ; Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux adjoints étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, et avec effet au 28 mars 2014 :

- de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 31 % de l'indice 1015
- de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire à 8,25 % de l'indice 1015 pour MM. Daniel Lefeuvre ; Daniel Besnard et Mme Josiane Avenel qui ont délégation de fonctions par arrêtés municipaux du 29 mars 2014.



Le budget communal a été communiqué aux nouveaux élu(e)s

M. Ulmer a présenté le budget communal 2014 voté le 14 mars.

Le budget comprend :

- une section de fonctionnement d'un montant de 840 000 € qui inclut les dépenses à caractère général, les frais de personnel, les charges de gestion, les intérêts des emprunts et une prévision pour payer les gros travaux d'investissement. Les principales recettes sont les dotations de l'Etat, les impôts directs et l'excédent reporté de l'année antérieure.
- une section d'investissement d'un montant de 929 000 € qui permet de payer le remboursement du capital des emprunts et financer les projets communaux. Les recettes les plus importantes sont les reports des excédents, des virements de section à section, quelques subventions et l'emprunt si nécessaire.

Le Conseil Municipal a également pris connaissance de l'état 1259 qui retrace les taux d'imposition à la taxe d'habitation (21,76 %), à la taxe foncière sur le bâti (23,12 %) et à la taxe foncières sur les terres (85,68 %). Taux inchangés depuis plusieurs années.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 4 avril 2014



Questions diverses

Délégations au Maire et autorisations de poursuites

M. Le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier à M. le Maire les délégations suivantes :

- 1°) de procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au titre III de l'article L 1618-2 et de l'article L 221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires
- 2°) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget
- 3°) de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre afférentes
- 4°) de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
- 5°) de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière
- 6°) d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- 7°) de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts
- 8°) de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum fixé à 500 000 € par année civile.



Divers

Présence du maire : les lundis et mercredis de 10h à 12h et sur rendez-vous Le Maire is present monday and wednesday from 10am to 12 and also upon rendezvous. If an english speaker is required please ask.

ECOLES

École St-Joseph

Nous avions achevé notre deuxième trimestre par quelques activités « détente » lors de la dernière semaine : journée sciences le mardi avec sortie sur le terrain le matin, course d'orientation au Théâtre de Verdure et tournoi de boules bretonnes avec les anciens le jeudi et enfin défi lecture au collège St-Nicolas suivi d'une après-midi cinéma avec remise de récompenses le vendredi.



Le dernier trimestre s'annonce tout aussi « festif » avec notre voyage scolaire la semaine du 10 au 13 juin sur l'île de Belle-Ile- en -Mer avec comme objectif double, d'une part de découvrir la faune et la flore insulaires et d'autre part de pratiquer des activités nautiques et sportives telles que le kayak de mer, la randonnée pédestre, le VTT, le bateau ... Souhaitons juste que le soleil soit de la partie. Nous participerons le vendredi 23 mai à la rencontre sportive Prim'ball à Ploufragan où plus de 2000 élèves de cycle 3 sont engagés. Le samedi 7 juin, les élèves de l'école St-Joseph/Langourla et Ste-Marie/ St-Vran mettront en scène un spectacle intitulé « Mariage breton » à la salle Georges Albert où ils présenteront des chants bretons et danses bretonnes préparés en classe en partenariat avec Sybille de l'école de musique du Mené. La dernière semaine, comme

chaque année sera consacrée le dernier jeudi à la promenade scolaire de fin d'année qui aura lieu cette année à St-Michel de Braspart, point culminant de la Bretagne dans les Monts d' Arrée. Le dernier jour, nous effectuerons en VTT le circuit « des clochers » où nous rallierons chacune des petites communes du secteur d'église en église.

ECOLES

École publique de Langourla

Trois événements importants ont eu lieu pour les élèves de l'école publique depuis le dernier bulletin. Tout d'abord, les enfants ont préparé un spectacle de Noël pour leurs parents le dernier jour de classe en décembre. Les CM ont revisité les contes de notre enfance et les ont adaptés en spectacle de marionnettes. Le petit chaperon rouge et les trois petits cochons ont eu un franc succès. Les CE avaient eux préparé un spectacle musical en collaboration avec Sybille Latour, de l'école de musique de Merdrignac. Les percussions sur une musique de Ridan ont beaucoup plu.



Ensuite, direction Collinée pour le traditionnel spectacle de chant choral qui a eu lieu fin mars à la salle Mosaïque. Les quelques 16 chansons ont été magnifiquement interprétées par l'ensemble des élèves qui ont tout donné pour recevoir les applaudissements nourris du public. Cette année, les enseignants ont aussi donné de la voix en deuxième partie. Nous avions travaillé 6 chansons avec tous les collègues des secteurs de Merdrignac et Collinée. Cette chorale adulte a l'air d'avoir bien plu également au public, ... ainsi qu'aux enseignants qui ont apprécié de pouvoir travailler ensemble sur ce projet. À reproduire dans le futur...

Enfin, début avril, les enfants de GS-CP, CE et CM sont partis à la capitale... bretonne : Rennes. Une semaine passée en ville où ils ont pu découvrir les joies des transports en commun notamment ! Que c'est drôle de prendre le métro, le bus, le TER !! « Attention au départ, fermeture des portes... Biiiiiiiiiipppppp ». Ce séjour a permis aussi aux élèves d'aller au Planétarium des Champs Libres, de visiter quelques musées (beaux arts, arts contemporains, ...), le jardin du Thabor, une station d'épuration. Ils ont également pu aller voir un spectacle de cirque contemporain « Lento » sur Bruz. L'univers poétique mais aussi la performance de ces deux artistes jouant avec des ballons gonflés à l'hélium a émerveillé la plupart des spectateurs.



Au mois de mars, les enfants ont également été sensibilisés au tri des déchets. Un composteur a été installé à l'école pour recycler les déchets alimentaires de la cantine.

D'ici la fin de l'année scolaire, il y aura encore d'autres projets : le journal des écoles du secteur, la Licorne pour son 2ème numéro de l'année, la piscine pour les CE, une rencontre sportive course d'orientation pour les CM et un spectacle de pièces de théâtre pour clôturer l'année organisé par les CM. Et j'en oublie sûrement d'autres... Bon printemps à tous.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

La commune s'est inscrite au concours des maisons fleuries, Le jury intercommunal passera sur la commune courant juillet.

Il sera composé d'un représentant de chaque commune de la Communauté de Communes du Mené.

Il visitera les maisons fleuries et les notera selon le barème départemental

(impression d'ensemble, harmonie et entretien)

Vous pouvez vous inscrire à la mairie jusqu'au samedi 12 juillet en choisissant la catégorie :

- maison avec jardin fleuri de 1000 m²
- maison avec grand jardin de + 1000 m2
- façade seule fleurie.



RESIDENTS BRITANNIQUES



Il y a beaucoup de traditions de Pâques suivies dans différents pays. La France et la Grande-Bretagne ont en commun la tradition de manger des œufs en chocolat, mais en Grande-Bretagne il existe aussi la coutume de manger une sorte de brioche qu'on appelle des «Hot cross buns». Ces brioches sont cuites pendant le carême, et doivent être consommées le vendredi saint (le vendredi précédent pâques).

On trouve la première référence à des «Hot cross buns» dans les journaux de Samuel Pepys écrit en 1666. Il y a beaucoup d'histoires autour de l'origine de «Hot cross buns», dont la plus célèbre raconte qu'elles ont été crées au douzième siècle par un moine qui les a marquées d'un signe de croix en l'honneur du vendredi saint.

Tout au long de l'histoire les «Hot cross buns» ont passé pour avoir des vertus spéciales, parmi lesquelles celui d'assurer l'amitié entre deux personnes qui les partagent. Une vieille comptine raconte «La moitié pour vous et la moitié pour moi, entre nous deux la bonne chance y sera". Une autre tradition rapporte qu'un «Hot cross bun» doit être maintenu suspendu au plafond de la cuisine pendant une année afin d'éloigner les mauvais esprits. On leur a aussi attribué des propriétés curatives. On a même mélangé des vieilles brioches avec de l'eau pour fournir un remède pour le rhume!

Voici une recette traditionnelle de «Hot Cross Buns»:

Ingrédients pour les brioches
500g de farine
½ cuillère à café de sel
2 cuillères à café d'un mélange de clou de girofle moulu,
noix de muscade et de cannelle.
50g de sucre en poudre
50g de beurre, coupé en dés
200g de fruits secs mélangés
7g de levure sèche instantanée
200ml de lait
2 œufs

Ingrédients pour les croix et le glaçage 3 cuillères à soupe de farine du miel pour glacer les brioches There are many Easter traditions followed in different countries. Common to both Great Britain and France are the eating of chocolate eggs; but in Britain there is also a tradition of eating 'Hot cross buns'. Hot cross buns are traditionally baked for lent, and should be eaten on Good Friday (the friday before Easter).

The earliest reference to the buns is in the diaries of Samuel Pepys written in 1666. There are lots of stories surrounding the history of Hot cross buns. The most famous story says that hot cross buns originate in the 12th century when a monk was said to have placed the sign of the cross on the buns to honour Good Friday.

Throughout history, the bun has received credit for having special virtues; among them that of ensuring friendship between two people sharing a bun. An old rhyme states, "Half for you and half for me, between us two, good luck shall be". Another tradition says that a Good Friday bun should be kept hanging from the kitchen ceiling for one year to the next to keep away evil spirits. Healing properties were also attributed to it. Pieces of old buns were mixed with water to provide a cure for the common cold!

Here is a traditional recipe for Hot Cross Buns:

Ingredients for the buns
500g flour
½ tsp salt
2 teaspoons of a mix of ground cloves, nutmeg and cinnamon.
50g caster sugar
50g butter, chopped into cubes
200g mixed dried fruits
7g sachet easy-blend dried yeast
200ml milk
2 eggs

Ingredients for the crosses & glaze 3 tbsp flour honey for brushing

RESIDENTS BRITANNIQUES

Préparation de la recette

- 1. Mettre la farine, les épices, le sucre et le sel dans un bol.
- 2. Malaxer avec le beurre du bout des doigts. Incorporer les fruits secs, puis saupoudrer la levure et mélanger. Chauffer doucement le lait, mélanger avec les œufs, puis verser les ingrédients secs.
- 3. Avec une spatule, mélanger les ingrédients pour obtenir une pâte humide, puis laisser reposer pendant 5 minutes. Sortir du bol et couper la pâte en 8 morceaux égaux.
- 4. Façonner la pâte en petits pains sur une surface farinée. Les espacer sur une plaque à four, et les couvrir avec un film plastique, puis laisser dans un endroit chaud afin qu'ils doublent de volume. Cela prendra entre 45 et 75 minutes en fonction de la température de la pièce.
- 5. Lorsque les petits pains sont levés, chauffer le four à 220°C/ventilé ou 200°C/gaz 7. Mélanger la farine avec 2 cuillères à soupe d'eau pour faire une pâte. Verser dans un sac en plastique pour aliments et faire une entaille dans un des coins. Faire une croix avec la pâte sur le dessus de chaque pain.
- 6. Cuire au four pendant 12-15 minutes jusqu'a ce qu'ils soient levés et dorés. Retirer l'excès des croix sur les brioches, puis glacer avec du miel. Les brioches resteront fraiches pendant une journée. Après cela, elles seront meilleures grillées et servies avec du beurre.

Method

- 1. Put the flour, spices, sugar and salt into a bowl.
- 2. Rub in the butter with your fingertips. Stir in the dried fruit, then sprinkle over the yeast and stir in. Gently warm the milk, mix with the eggs, then pour into the dried ingredients.
- Using a blunt knife, mix the ingredients to a moist dough, then leave to soak for 5 mins. Take out of the bowl and cut the dough into 8 equal pieces.
- 4. Shape the dough into buns on a floured surface. Space apart on a baking sheet, cover loosely with cling film, then leave in a warm place until half again in size. This will take 45 mins-1 hr 15 mins, depending on how warm the room is.
- 5. When the buns are risen, heat oven to 220C/fan 200C/gas 7. Mix the flour with 2 tbsp water to make a paste. Pour into a plastic food bag and make a nick in one of the corners. Pipe crosses on top of each bun.
- 6. Bake for 12-15 mins until risen and golden. Trim the excess cross mixture from the buns , then brush all over with honey . The buns will keep fresh for a day. After that they are best toasted and served with butter.

DICTONS D'ÉTÉ

Pluie de juin ruine le moulin.

Quand la cerise périt tout s'en suit.

Si en juin vient un grand chaud, tous les blés seront creux et chauds.

Soleil de juin luit le grand matin.

Que mai verse, et que juin cesse.

S'il fait beau en juillet bonne récolte, s'il pleut moisson molle.

Tonnerre du soir annonce l'orage.

Ciel de juillet rouge au matin, veut un pluvieux voisin.

Pleurs de femmes et pluie d'été, gros ruisseaux n'ont jamais fait.

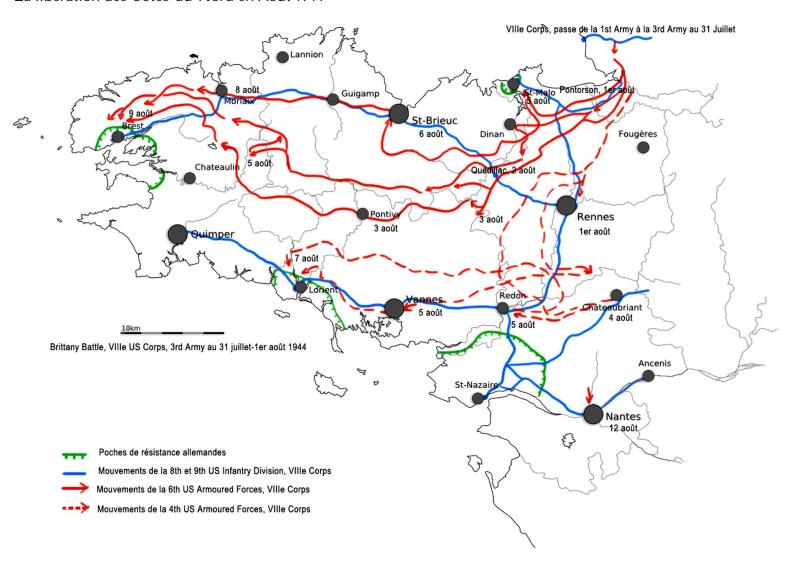
Pluie de juillet, eau en janvier.

Juillet sans orage, famine au village.

Juillet ensoleillé remplit cave et grenier.

Août murit les fruits, septembre les cueille. En août comme en vendanges, il n'y a ni fêtes, ni dimanches. La pluie, le vent et les parents, après trois jours sont ennuyants. Temps dérangé par tempête et foudre, restera dérangé neuf jours. Si becquebois dit sa chanson, ramasse ta moisson.

La libération des Côtes-du-Nord en Août 1944



Les commémorations du 70 ème anniversaire du débarquement allié en Normandie sont l'occasion de nous replonger dans l'Histoire et de nous souvenir...

Les alliés débarquent le 6 Juin 1944 sur les plages normandes. Différentes divisions américaines mais également des troupes britanniques, canadiennes, polonaises, belges, tchèques, néerlandaises, norvégiennes, sans oublier les Forces Françaises Libres progressent dans les terres et libèrent une à une les villes et villages sur leur passage.



Le 31 Juillet, la 6ème Division Blindée américaine sous le commandement du Général Patton, réussit la « Percée d'Avranches » ouvrant ainsi la voie vers Brest et Lorient en passant par le Centre-Bretagne.

Le 2 Août, les alliés délivrent Dinan après des combats acharnés.

Le 3, les Américains libèrent les cantons de Broons, Collinée et Merdrignac. L'ordre d'insurrection des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) des maquis bretons est lancé par la radio anglaise, La BBC, depuis Londres, par ce message : « Le chapeau de Napoléon est-il toujours à Perros-Guirec_?_». Les accrochages se multiplient dans le Mené. 2 Allemands sont tués au Gouray, 1 prisonnier à St Gouëno et 3 à St Jacut du Mené.

A Langourla, au village de Coëdalan, un groupe local de jeunes FFI tue 6 soldats allemands. L'annonce du drame fait le tour de la commune. La peur des représailles accroit la solidarité qui s'organise. Les corps sont déposés dans une charrette et acheminés vers le vieux cimetière où ils sont enterrés sous les ifs.

Le 4 Août, les Allemands abandonnent la ville de St. Brieuc où les FFI et les FTP (Francs Tireurs et Partisans) font leur entrée et hissent le drapeau français à la préfecture.

HISTOIRE



D'une manière générale, les réseaux de résistants ont beaucoup oeuvré dans le département du 10 Juillet au 4 Août : 2600 Allemands prisonniers, 300 lignes téléphoniques et électriques coupées, 200 sabotages de lignes de chemin de fer, 40 déraillements, 50 embuscades contre des convois routiers, 30 attaques contre des postes d'observation allemands.

Les populations civiles et les FFI-FTP ont payé chèrement ces actes de sabotage. Plusieurs lieux de mémoire sont toujours honorés : Les Salles à Hénon, les Fosses de la Butte rouge à L'Hermitage Lorge.

Plus près de chez nous, les villages de Bosny et du Seilla à St Gilles du Mené ont été le théâtre d'exécutions d'habitants et de résistants. Une commémoration a lieu tous les ans ... pour ne pas les oublier.

Un grand merci pour les témoignages. Ils sont notre mémoire vive.

Source : « Cadoudal, Episodes de la résistance bretonne dans les cantons de Moncontour, Plouguenast et Collinée » d'Alain Gallais aux Editions Récifs. Ouvrage disponible dans les commerces locaux et à la bibliothèque.

Traduction en Anglais English translation

Commemorations of the 70th anniversary of the Normandy landings are an opportunity to immerse ourselves in history and remember ...

The Allies landed on the Normandy beaches June 6th, 1944. Various American divisions but also British, Canadian, Polish, Belgian, Czech, Dutch, and Norwegian troops, not to mention the Free French Forces, progress inland and liberate one by one the towns and villages in their path.

On July 31, the U.S. 6th Armored Division under the command of General Patton, managed the "Avranches Breakthrough" paving the way to Brest and Lorient via Central Brittany. On August 2nd, the Allies delivered Dinan after fierce fighting. On August 3rd, American forces free the towns of Broons, Collinée and Merdrignac.

The order of insurrection of the FFI (French Interior Forces) Breton is launched by the BBC from London with this message: "Is Napoleons hat still in Perros -Guirec?". The clashes increased. 2 Germans soldiers are killed in Le Gouray, one made prisoner at St Gouéno and 3 killed in St Jacut du Mené.

In Langourla, at the village of Coëdalan, a local group of young FFI killed 6 German soldiers. The news of the drama spread quickly around the county. Fear of retaliation increased solidarity. The bodies were placed in a cart and routed to the old cemetery and buried under the yews.

On August 4, the Germans abandoned the city of St. Brieuc, where FFI and FTP (Franc shooters and Partisans) enter the prefecture and hoist the French flag.

The resistance networks worked hard in the department from the 10th July to the 4th of August: 2600 Germans were made prisoners, 300 telephone and power lines cut, 200 railway lines sabotaged, 40 derailments, 50 road convoys ambushed, and 30 attacks against German observation posts.

Civils and FFI -FTP resistants paid dearly for these acts of sabotage. Several memorials are honored to this day: Les Salles à Hénon, les Fosses de la Butte rouge at L'Hermitage Lorge, and closer to home, the villages of Bosny et du Seilla à St Gilles du Mené witnessed the executions of both inhabitants and resistants.

A commemoration is made every year ... to not forget. A big thank you to the witnesses. They are our living memory.

ETAT CIVIL

Naissances

Mérouane DAHRAOUI 2, rue de la carrière

le 31 décembre

Arthur COGNERAS

La Saudraie le 3 janvier Décès

Alexis COCAULT La Maconnais

le 8 janvier

Raymond COLLET Résidence les Camélias

le 2 février

VIE ASSOCIATIVE



Associations

Amicale laïque

Présidente: AVENEL Josiane

Tél. 02 96 30 42 73

1, rue des camélias, LANGOURLA

Amis du Cheval Président: (en attente) Tél. 02 96 30 41 18

Association des Parents des Ecoles libres

Manifestations, repas, soutien au projets et sorties scolaires

Président: PITEL Alain Tél. 02 96 56 15 87 Le Bourg, SAINT VRAN

Club 3ème Age

Manifestations, sorties, rencontres Président: BIGOT Jean Pierre

Tél. 06 78 07 74 67

La Ville Ratel, LANGOURLA

Club des Jeunes

Présidents: AVENEL Félix, BEDEL Maxime

Tél. 02 96 30 42 73

1 rue des Camélias, 6 rue Saint Joseph, LANGOURLA

Club de tennis

Président: UZURET Lionel

Tél. 02 96 30 41 63

La Ville Ducas, LANGOURLA

Futurocom

Programmation musicale, expositions, ateliers...

http://www.jazzinlangourla.asso22.fr Présidente: BURON Marie Hélène

Tél. 06 18 20 11 61

9, rue Saint Joseph, LANGOURLA

Langourlavie

Manifestations

Président: MARGALET Michel E-mail: michel.margalet@orange.fr 10, rue de la Perrière, LANGOURLA

Les Amis de la Chapelle St Joseph

Président: SOULAS Alain

Tél. 02 96 30 44 91 • 06 61 38 85 19

E-mail: <u>alainsoulas@yahoo.fr</u> 4, rue St Joseph, LANGOURLA

Les Amis de St Gilles des Prés Président: LAGOUTTE Sylvain

Tél. 02 96 30 41 44

Le Champ de la fontaine, LANGOURLA

La Trouba'Tour

Théâtre

Président: MARGALET Michel E-mail: michel.margalet@orange.fr 10, rue la Perrrière, LANGOURLA

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

Manifestations, sorties Président ROBERT Loïc Tél. 02 96 30 47 89

La Rochette, LANGOURLA

Société de chasse

Chasse et manifestations

Président: ROUXEL Jean Claude

Tél. 02 96 30 43 45

Le Tertre, LANGOURLA

VIE ASSOCIATIVE

La trouba'tour

Avec l'interprétation de la pièce en trois actes « Une star en campagne » d'Yvon Tabouret, La trouba'tour a rencontré un franc succès. Elle a permis de dévoiler la progression des acteurs qui s'investissent pleinement afin d'offrir un spectacle de qualité à un public enthousiaste et vous donne rendez-vous l'an prochain.





Langourlavie

Concours de pêche du 27 avril





Gagnants

Catégorie Adultes : Quentin CORBEL, Catégorie Ados : Simon DESNOS, Catégorie enfants : Gabin AVENEL

A noter

Les associations de Langourla préparent des animations et fêtes à venir. Ces événements ont besoin de bénévoles, alors si vous avez un peu de temps et l'envie de participer à la vie associative de Langourla, vous serez les bienvenus!

The associations of Langourla need volunteers for organising events and keeping the village active. If you have some spare time and would like to participate in an association, you will be warmly welcomed!

Call Lin 02 96 30 44 50 or Philip 02 96 30 43 59 ou par email: info@langourla.com

BIBLIOTHEQUE



Forts du succès de l'animation de noël, nous avons, à nouveau, organisé un après-midi créatif sur le thème du carnaval.

Le 5 mars, les bénévoles ont proposé à la trentaine d'enfants présents (de 3 à 12 ans) une première partie lecture suivie de la réalisation de masques de carnaval. Gommettes, strass, plumes, mosaïques, feutres... ont inspiré nos petits artistes, le résultat était magnifique !! L'après-midi s'est achevé sur un goûter avec au menu des crêpes réalisées par les bénévoles. Quoi de mieux pour nous encourager à recommencer !!

Nous donnons donc rendez-vous à tous les enfants le Mercredi 21 Mai à 14h pour une animation « Fête des mères ». Lecture, travaux manuels et goûter seront au programme. On n'en dit pas plus !!!

Le 22 Avril, nous nous sommes rendus au Grenier (Librairie spécialisée) à Dinan pour acheter des livres.

Nous avons sélectionné de beaux albums illustrés pour les enfants mais également une vingtaine de nouveautés littéraires pour les adultes, parmis lequelles :

Policier Harlan COBEN « 6 ans déjà » Patricia CORNWELL « Trainée de poudre »

Histoire Tim WILLOCKS « Les douze enfants de Paris » Hilary MANTEL « Dans l'ombre des Tudors »

Terroir Françoise BOURDIN « D'eau et de feu » et « A feu et à sang »

Littérature française Pierre ASSOULINE « Sigmaringen » J-Christophe RUFIN « Le collier rouge »

Ils seront bientôt disponibles dans les rayonnages!!

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 10h à 12h.

SERVICES PUBLICS



PREFECTURE DES COTES D'ARMOR

CNI-PASSEPORTS

Les Délais : actuellement le délai d'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport est de 4 semaines, dont 5 jours de traitement en préfecture.

A noter: depuis le 26 juin les prises d'empreintes pour les enfants de moins de 12 ans ne sont plus obligatoires pour les passeports.

PERMIS DE CONDUIRE

Le service des permis de conduire, y compris les déclarations de perte, est transféré au 1 Janvier 2014 à la préfecture des Côtes d'Armor pour l'ensemble du département. Pour tout échange de permis de conduire étrangers prendre rendez-vous sur le lien du site internet http://www.cotes-darmor.pref.gouv.fr/vos-demarches-en-ligne/

IMMATRICULATIONS

Pour rappel : pour tout règlement par chèque une copie de la pièce d'identité est exigée si le titulaire du compte n'est pas le propriétaire du véhicule.

SERVICES PUBLICS



Le ministère de la défense recrute plus de 20 000 jeunes gens par an. Rejoindre les armées, c'est bien plus qu'un métier. C'est un engagement, c'est vivre une expérience unique dans un univers qui, par nature, évolue en permanence. C'est choisir une institution dans laquelle il est possible d'exercer plus d'une cinquantaine de spécialités : mécanicien, électrotechnicien, cuisinier, spécialiste énergie nucléaire, pilote mécanicien d'aéronautique...dans des domaines aussi variés que les réseaux télécommunications, ou encore la sécurité.

Les conseillers du CIRFA de Saint-Brieuc vous reçoivent du lundi au jeudi de 08h00 à 18h00 et le vendredi de 08h00 à 17h00 sans interruption, au

4 Boulevard Charner, 22000 Saint-Brieuc 02 96 01 58 08

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Saint-Brieuc est également présent dans différents points du département selon le calendrier suivant :

PAIMPOL Espace emploi, Centre Henri Dunant, 1er mercredi du mois - 14h00-16h00

LOUDEAC Maison de l'emploi, 1, rue de la Chesnaie, 2ème mercredi du mois, 09h30-11h30 GUINGAMP Mairie de Guingamp, 1, place Champ du Roy, 2ème mercredi du mois, 14h00-

16h00

LANNION Centre Jean Savidan, 19, rue Jean Savidan, 3ème mercredi du mois, 10h00-12h00 et 14h00-16h00

DINAN CIO, 2, rue du 18 juin 1940, 4ème mercredi du mois, 10h00-12h00 et 14h00-16h00



Agences MSA d'Armorique

L'accueil sans rendez-vous évolue!

Pour permettre un meilleur accueil de ses assurés et éviter les temps d'attente, la MSA favorise désormais les rendez-vous. Sur simple appel au 02 98 85 79 79 il vous sera proposé un rendez-vous au plus près de chez vous .

L'accueil libre reste toutefois possible :

à Saint-Brieuc : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

à Dinan, Lannion, Loudéac : le mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h

à Guingamp et Lamballe : le jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

L'accueil à Rostrenen est possible, uniquement sur rendez-vous.

De nombreuses informations sont également accessibles sur le site internet

www.msa-armorique.fr



Familles Rurales : Cap'Age Mené

Cap'Age est un service d'animation itinérant pour personnes âgées seules porté par la fédération départementale Familles Rurales des Côtés d'Armor

Cap'Age est complémentaire aux services d'aide à domicile (soins, portage des repas, aide ménagère) et aux associations de loisirs (clubs des aînés) menée en partenariat étroit avec le réseau local (CCAS, associations, structures ...) afin de répondre le plus justement possible aux besoins et de s'adapter aux réalités locales.

Cap'Age se déplace selon le calendrier suivant:

Le premier vendredi du mois : en alternance à Collinée (centre culturel mosaïque) et au Gouray (mairie). Le deuxième jeudi du mois : à Plessala (maison de Philomene). Le troisième vendredi du mois : en alternance à St. Jacut (maison des associations) et à Langourla (maison des associations). Le quatrième jeudi du mois : en alternance à St. Gilles (salle des fêtes) et St. Gouéno (mairie). Renseignements auprès du CIAS au 02 96 31 47 17

SFRVICES PUBLICS



MARS BLEU: La campagne 2014 commence

Pour la 7è année consécutive, le mois de mars a été l'occasion de mettre en lumière le dépistage organisé du cancer du colon. La MSA d'Armorique s'est associée une nouvelle fois à cette campagne parce que, comme pour tous les cancers, le dépistage est un outil essentiel pour traiter au plus tôt des tumeurs malignes. Les chances de quérison sont d'autant plus importantes que le dépistage, le diagnostic et le traitement sont précoces. Or le cancer colorectal reste le 2è cancer le plus meurtrier en France faute d'être détecté assez tôt.

Le dépistage, une démarche indispensable

Les personnes de 50 ans à 74 ans reçoivent, tous les deux ans, un courrier les invitant à retirer le test hémocult auprès de leur médecin généraliste. Crainte ou méconnaissance, cette démarche n'est suivie que par 32 % de la population. Pourtant le dépistage est simple et peut être fait chez soi à tout moment. Alors dès réception du courrier d'invitation pour participer au dépistage organisé, il faut immédiatement prendre rendez-vous chez son médecin traitant pour retirer le

Le test hémocult, en pratique:

- 1- Le patient reçoit de son médecin, un lot de trois tests cartonnés.
- 2- Il prélève et dépose lui-même deux échantillons de matière fécale (l'équivalent d'une lentille) sur les emplacements indiqués du carton. Le carton est ensuite replié selon les indications.
- 3- L'opération doit être répétée trois jours de suite, sur chacun des tests cartonnés fournis.
- 4- Ces prélèvements sont ensuite glissés dans l'enveloppe fournie avec le test et expédiés au laboratoire indiqué.
- 5- Si le test en positif (3% des cas) cela indique la présence de sang dans les selles. Pour en connaître l'origine (polype ou cancer), le médecin prescrit une coloscopie.



Le comité d'entraide du Mené

Vous avez choisi de rester à votre domicile - Près de chez vous le Comité d'Entraide du Mené.

- Services d'aide à domicile
- Accompagnement des personnes aux démarches administratives ou à la vie quotidienne
- Préparation et prise des repas à domicile
- Portage de repas à domicile
- Emplois familiaux
- Entretien du linge et repassage
- Soins d'hygiène et de prévention
- Soins infirmiers à domicile
- Téléalarme

Contact: Mme Miriel

12 rue Simon d'Estienne, 22330 Colinée.

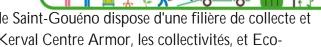
Tél.: 02 96 34 90 10 Fax: 02 96 51 41 79

E-mail: cce.collinee@wanadoo.fr



SIVOM DU MENE: ECO-MOBILIER

La Seconde vie de votre mobilier usagé.



Depuis le 1er Avril 2014, votre déchetterie de Saint-Gouéno dispose d'une filière de collecte et recyclage des déchets d'ameublement avec Kerval Centre Armor, les collectivités, et Eco-Mobilier.

Contact: Déchetterie de Saint Gouéno, 02 96 31 44 02

http://www.eco-mobilier.fr



SIVOM DU MENE : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux

Avec la création de l'éco-organisme DASTRI, nous ne remettrons plus de boîtes spécifiques aux patients lors de leurs passages en déchetterie. Les boîtes seront remises gratuitement par les pharmaciens (obligation réglementaire) et elles seront à déposer pour stockage avant traitement dans une de nos déchetteries.

Pour plus d'informations contacter :

Camille Joncour 06 18 52 13 05 camille.joncour@dastri.fr





SIVOM DU MENE : Bornes textiles

Installation de 14 bornes supplémentaires soit un parc de 18 bornes (dont 1 par déchetterie) sur les 12 communes du syndicat. Etait déjà en place une borne sur les communes de Collinée, Plessala, Le Gouray et Merdrignac.

Les objectifs sont :

- de favoriser le réemploi par la collecte de textiles en bon état et le recyclage avec la collecte de textiles en mauvais état (fabrication d'un isolant entre autre),
- de développer la valorisation des textiles et permettre la diminution des tonnages des ordures ménagères et encombrants et de ce fait réduire les coûts de traitement de ces catégories de déchets,
- Aujourd'hui 3.5kg /hab/an en moyenne sont triés par les usagers, l'objectif est d'atteindre les 7kg/hab/an, quantité estimée de ce qui est effectivement produit par les ménages
- d'agir pour la réinsertion professionnelle les textiles qui peuvent être déposés :

EN BON ETAT: (possibilité de réemploi)

• Le linge de maison : vêtements, rideaux , couvertures, oreillers, couettes, chaussures sauf bottes en caoutchouc, peluches, sacs

EN MAUVAIS ETAT: (recyclage)

• Le linge de maison sauf oreillers et couettes, chaussures (même 1/2), sacs

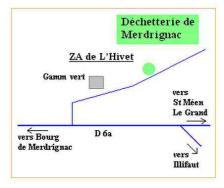
Les différents TEXTILES déposés dans les bornes devront être mis dans un sac plastic et NON mouillés et/ou souillés de graisse, peinture ou de sang. Notre borne est déposée à Précomard et les autres bornes sont répertoriées sur le site http://www.lerelais.org



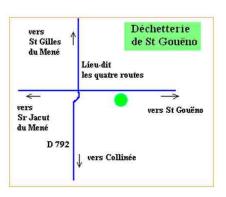
SIVOM DU MENE : Déchetterie

Horaires d'été (mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre)

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Merdrignac	14h- 18h30	14h- 18h30			8h30-12h30 14h-18h30	8h30-12h30 14h-18h15
St Gouëno	14h- 18h30		8h30-12h30 14h-18h30			8h30-12h30 14h-18h15



Déchetterie de MERDRIGNAC Rue de la fontaine St Nicolas ZI de l'Hyvet 22230 MERDRIGNAC Déchetterie de Saint Gouëno Les quatre routes 22330 STGOUËNO



COMMERCES

Au Bon Accueil

Depuis 1987, Mauricette accueille ses clients à Saint Joseph du lundi au dimanche midi.

Au Bon Accueil est un bar mais aussi une épicerie (fruits et légumes frais, boissons) et un dépôt de pain. C'est le lieu de rendez-vous au nord de Langourla.

Tél. 02 96 30 43 09



Le Narguilé

En plein centre-bourg, Dominique et Patrick vous proposent dans leur bar-tabac accueillant, des jeux à gratter, jeu de fléchettes et billard. Ouest France, l'Hebdomadaire et la petite presse sont aussi disponibles. A l'épicerie on peut trouver un dépôt de pain, des fruits et légumes, de la charcuterie à la coupe, des produits frais, des pâtisseries, galettes et crêpes sur commande, et du gaz.

Concerts et soirées sont proposé tout au long de l'année.

Horaires : Le bar est ouvert dès 8h du mardi au samedi, et de 8h30 à 20h le dimanche. L'épicerie est ouverte de 8h30 à 13h et de 14h à 20h du mardi au samedi, et de 9h à 13h le dimanche.

Tél. 02.96.30.42.21



Festival de Jazz: le OFF au Narquilé les 8,9 et 10 Août

JAM-SESSIONS animés chaque soir Entrée libre à partir de 23h

TREMPLIN blues jazz amateurs les 9 et 10 août 2014 Entrée libre - 11h30 à 16h

MASTER CLASS guitare manouche Les 9 et 10 août 2014 à Langourla Boeufs des stagiaires à partir de 17h30

COMMERCES AMBULANTS

Boulangerie Patisserie

Depôt de pain du mardi au dimanche au Narguilé et Au Bon Accueil. Pains fournis par Mickaël HERMANGE, 3 rue penthievre, 22330 Le Gouray Tél. 02 56 40 19 21

Coiffure à domicile Sophie GUERIN, PHISO COIFF' coiffure mixte à domicile Du lundi au samedi de 9h à 19h Tél. 06 85 79 33 25



Fish 'n Joe

Des poissons frais, issus de la criée d'Erquy (julienne ou morue selon les arrivages), et qui seront ensuite transformés en bouchées panées et croustillantes, accompagnés de frites, de salade et d'une sauce au choix. Tous les samedis à partir du 18h30, devant le Narguilé Tél. 02.96.34.43.90 / 06.79.15.93.18 https://www.facebook.com/FishandJo - relva.maria@orange.fr

Jardinage, tonte des gazons Derek Allen, Le Bodeuc, 22230 Saint Vran Tél. 02 96 56 15 49 derek@leaveittoderek.com

Paniers Bio Chez Vous Christopher Jones, Le Vau Morin, Merdrignac tél: 02 96 26 50 84 http://www.paniersbiochezvous.fr/

Pizza Mathéo

Marguerite, Yacca, Hawaï, Andorra, P'tite Venise, Helios, Syracuse, Calzone, Calimero, Vercorette, Valdeliac, Dinanaise, Marrakech, Val Tho, et Ecossaise Tous les mercredis à partir de 17h à 22h, Place de la Mairie Tél. 06 12 50 89 85

Poissonier Patrick Letexier Tous les mercredis vers 13h, devant le Narguilé Tél. 02 96 31 72 66 / 06 60 77 72 66

Vins Poncel Patrice Poncel 30 rue Gen. De Gaulle, 22640 Plénée-Jugon Tél. 02 96 30 27 24 / 06 80 07 63 65



AIDEZ MOI!

Balthazar, 12 ans, Plénée-Jugon

J'ai des troubles du développement qui me limite dans mes apprentissages.

Par une méthode très simple basée sur le jeu, je peux m'en sortir.

Venez jouer avec moi comme bénévole 1h½ par semaine

Une réunion d'information et de formation sera organisée prochainement...

Si vous souhaitez m'aider, appelez au 02 96 34 50 84

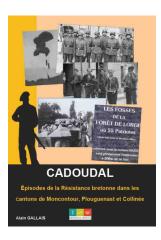


« Cadoudal » est le nom de code annonçant le parachutage d'armes à Hénon, par six avions de la RAF, le 9 juillet 1944.

Fruit de recherches depuis de nombreuses années dans les archives publiques, privées, et de la collecte de témoignages des derniers acteurs vivants, ce livre décrit l'émergence, l'évolution et les actions des mouvements de résistance FFI et FTP dans les trois cantons de Collinée,

Moncontour et Plouquenast. Il décrit en particulier l'origine et l'évolution de la Résistance FFI puis FTP à Langourla.

L'auteur, Alain Gallais, originaire de Hénon et passionné d'histoire locale, restitue également la vie sous l'Occupation allemande dans les communes du canton, à travers des faits marquants. Le livre est disponible au commerce Le Narquilé à Langourla ou chez l'éditeur jerome@vosrecits.com (site contact@vosrecits.com)



Dépannage informatique

Ludovic Sandjakian intervient dans un rayon de 40 km autour de Landébia et est agréé services à la personne.

Dépannage informatique, allant de la récupération de données à l'optimisation de performances en passant par le branchement de box.

Contact: 06 51 03 56 34, par courriel contact@depannageinformatique22.fr ou sur le site www.depannageinformatique22.fr



INFO à l'attention de la clientèle BARBE BLEUE

Suite à un arrêt de travail prolongé, Mme Lydie MICHEL votre conseillère Barbe Bleue sur votre commune, sera dans l'impossibilité d'assurer ses passages, et ce pendant quelques mois. Elle vous remercie d'avance pour votre compréhension et votre fidélité.



« La Chandeleur », entreprise familiale artisanale. Production de galettes, crêpes et dérivés à emporter sur commande et sur place, ainsi que la vente de produits régionaux. Privilégiant le naturel, vigilant sur le respect des recettes et de la clientèle. La priorité aux producteurs locaux. 1 rue de Broceliande, le bourg, 22250 Lanrelas

Tél. 06 38 60 73 15

http://www.lachandeleur.fr/





NUMEROS UTILES

S.A.M.U. 15

Police 17

Sapeurs-Pompiers 18

Numéro d'appel d'urgence général 112

Allo enfance maltraitée 119

Centre Anti-Poison (Rennes) 02 99 59 22 22 Centre hospitalier de Saint Brieuc 02 96 01 71 23

EDF (sécurité dépannage) 08 10 33 31 22

GDF (sécurité dépannage gaz) 08 10 43 30 22

Mairie de Langourla 02 96 30 42 19

Lundi au samedi de 9h à 12h

E-mail: commune.langourla@wanadoo.fr

Site web: http://www.langourla.com

Permanences du Maire

Lundi et mercredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Agence Postale 02 96 30 44 19

Lundi au vendredi de 9h30 à 11h30

Trésorerie de Collinée

02 96 31 40 27

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h

Trésorerie de Merdrignac

02 96 28 41 64

Lundi au jeudi de 8h30-12h et 13h30-16h30

Vendredi de 8h30 à 11h30

Gendarmerie de Collinée

02 96 31 40 17

Mardi, jeudi, samedi de 14 h à 18 h

Communauté de communes du Mené

02 96 31 47 17

Lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

E-mail: accueil@mene.fr

http://www.ccmene.fr

EHPAD Les Camelias

02 96 30 40 60

SAUR

Tél: 02 22 06 45 00 de 8h00 - 20h00

Destruction de quêpes

Corbel Eric

02 96 69 38 09 - 06 11 97 73 81

Centre hospitalier René Pleven (Dinan)

02 96 85 72 85

Docteurs Sleiman et Ionita

Cabinet médical généraliste Eréac

02 96 86 63 52

Docteur Malet Olivier

Médecin généraliste le Gouray

02 96 30 29 40

Docteurs Bourhy et Lecorgne

Cabinet médical généraliste Collinée

02 96 31 40 13

Docteur Laguens Jean-Pierre

Médecin généraliste Collinée

02 96 34 93 00

Schmit Jean-Paul

Pharmacie Collinée

02 96 31 40 12

D'hem Pierre

Pharmacie Eréac

02 96 86 63 63

Pour connaître la pharmacie de garde le weekend

32 37

Cabinet infirmier

Collinée

02 96 34 91 92

Cabinet infirmier

Plénée-Jugon

02 96 34 54 53

Cabinet infirmier

Broons

08 99 86 83 50

Ambulances du Mené

Collinée

02 96 31 43 22

Ambulances Arguenon

Plénée-Jugon

02 96 31 85 24

VOTRE ÉTÉ EN FÊTE





Samedi 17 Mai : Journée champêtre des écoles du RPI "Le blé en herbe" au Théâtre de Verdure. Concours de pêche, vide grenier couvert, rando pédestre. Animations pour les enfants. Petite restauration.

Vendredi 23 Mai : Tradi-Chapelle à la chapelle Saint Gilles. Renseignements 02 96 30 41 44

Samedi 31 Mai : Repas des chasseurs de Langourla à 20h00, à la salle Georges Albert. S'adresser à Jean-Claude Rouxel au 02 96 30 43 45 et aux autres chasseurs

Samedi 7 Juin, les élèves de l'école St-Joseph/Langourla et Ste-Marie/ St-Vran mettront en scène un spectacle intitulé «Mariage breton» à la salle Georges Albert où ils présenteront des chants bretons et danses bretonnes préparés en classe en partenariat avec Sybille de l'école de musique du Mené.

Lundi 9 Juin : Passage du 34ème Tour de Bretagne des Véhicules Anciens vers 11h30. 600 véhicules, 1200 participants costumés.

L'Orchestre de Bretagne se plaît à Langourla et revient, à nouveau cette année au Théâtre de verdure, sous un ciel, à n'en pas douter, plus clément que l'an passé !! Nous les accueillerons le Dimanche 22 Juin à partir de 16h sous la conduite du chef d'orchestre Darrel Ang. solistes Camille Thomas Les violoncelle et Fédor Roudine au violon, nous feront découvrir leurs univers symphoniques. Au programme, la sixième symphonie de Beethoven (la pastorale) et une œuvre du breton Ropartz (Les Cloches), ainsi que l'ouverture de "La Scala di Seta" de Rossini et un concerto de Brahms.

Prix des places : adultes : plein tarif : 15€ Sur réservation : 12€ auprès des commerçants de Langourla

Enfants : 8€

Dimanche 29 Juin Courses de chevaux

Samedi 5 Juillet

L'OGEC organise un concert des Glochos à 20h30 au Théâtre de Verdure.

Prix des places : adultes 12€ / enfants 7-12 ans 5€ et gratuit pour les - 7 ans.

Réservations : aux écoles, auprès des parents ou

Mr Heudiard au 06.87.31.65.47 Mr Robert au 06.89.65.49.03

Samedi 12 Juillet : Fête Nationale Feux d'Artifice, repas et bal disco au Théâtre de Verdure, organisé par Langourlavie

Adultes: Moules frites ou Saucisse frites, 8€. Enfants: Jambon frites ou moules frites, 5€.

Dimanche 13 Juillet Thé dansant à la salle Georges Albert.

Samedi 19 Juillet Repas les amis de Saint Joseph à partir de 11h00. Moules frites et danses bretonnes traditionnelles Tél. 02 96 30 44 91

8 au 10 Août : Festival de Jazz Théâtre de Verdure : Olivier Le Goas Quartet et Dany Doriz Sextet invitent Manu Di Bango, Groove Catchers, Louis Sclavis "Silk" Quartet, Romane & Manetti, Claire Michael Quartet.

Plus les "OFF" au Narguilé. Restauration traditionnelle sur place.

Dimanche 7 Septembre Pardon de Saint Gilles Messe, Repas, Randonnée équestre, animations.

Tél. 02 96 30 41 44

Pour les actualités mises à jour, visitez www.langourla.com

Bulletin redigé et mis en page par la commission Information et Communication de Langourla Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par la Mairie de Langourla. Vous pouvez vous procurer un bulletin communal supplémentaire au secrétariat de la mairie.